

KALRAY

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 56 418 970 euros
Siège social : 180, avenue de l'Europe, 38330 Montbonnot Saint-Martin
507 620 557 RCS Grenoble

ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 10 JUIN 2021

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- rapport de gestion du directoire - rapports du conseil de surveillance - présentation par le directoire des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- rapports du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce,
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos 31 décembre 2020,
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- examen des conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du code de commerce,
- autorisation à donner au directoire en vue de l'achat par la Société de ses propres actions,

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- autorisation à donner au directoire en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public (en dehors des offres visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier),
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre visée au paragraphe 1° l'article L. 411-2 du code monétaire et financier,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées dans le cadre de la mise en place d'un contrat de financement en fonds propres ou obligataire,

- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (investisseurs du secteur des technologies),
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (*partenaires stratégiques, commerciaux ou financiers*),
- délégation de compétence à consentir au directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription décidée aux termes des délégations susvisées,
- limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations ci-dessus et de la délégation à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne entreprise,
- délégation de compétence à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,
- autorisation à donner au directoire de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce,
- autorisation à donner au directoire de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce,
- délégation de compétence à consentir au directoire à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées : (i) de membres et censeurs du conseil de surveillance de la Société en fonction à la date d'attribution des bons n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales ou (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales ou (iii) de membres de tout comité mis en place par le conseil de surveillance ou que le conseil de surveillance viendrait à mettre en place n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales,
- limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des autorisations de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions et de procéder à l'attribution gratuite d'actions et de la délégation à l'effet de procéder à l'émission de bons de souscription d'actions,
- délégation à consentir au directoire en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés adhérant au plan d'épargne entreprise,
- modification de l'article 22 des statuts relatif aux assemblées générales (précisions sur les modalités de participation et de vote),
- pouvoirs pour les formalités.

--ooOoo--